

La chronique des arts

Canada de nouer des relations plus étroites avec la France dans les domaines culturel et économique.

Au cours de la matinée et de l'après-midi, les ministres français ont tenu des réunions de travail avec leurs homologues canadiens. C'est ainsi que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, accompagné du ministre des Communications et conseiller spécial pour les affaires francophones, Mme Jeanne Sauvé, se sont entretenus avec M. Stirn des questions africaines, du désarmement, de la francophonie internationale, tandis que M. Lecat abordait avec le secrétaire d'État, M. John Roberts, les questions culturelles.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Horner, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Gillespie, et le ministre du Revenu et des Petites et Moyennes Entreprises, M. Abbott, ont fait le point sur les dossiers économiques franco-canadiens avec M. Stirn et ses collaborateurs.

Après une réception à l'ambassade de France en l'honneur de la communauté française au Canada, M. et Mme Barre ont assisté à un dîner offert en leur honneur par le gouverneur général du Canada et Mme Schreyer à leur résidence.

Le vendredi matin, 9 février, les deux premiers ministres ont présidé une séance de travail, réunissant les ministres qui s'étaient rencontrés la veille, pour faire le point sur les différents dossiers de la coopération franco-canadienne.

La conférence de presse qui suivit le dépôt d'une gerbe au monument aux morts et la signature de l'Accord de sécurité sociale entre M. Stirn et le ministre canadien de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, devait permettre de rendre compte des résultats de ces discussions, à savoir:

- décision d'entreprendre une étude de faisabilité, d'accord avec les premiers ministres provinciaux, sur la possibilité d'établir des lycées français dans les villes d'Edmonton, Toronto et Vancouver;
- coopération dans le domaine de la terminologie et création éventuelle de banques informatisées d'échanges terminologiques;
- signature d'un contrat de \$8 millions entre la société canadienne des pétroles, Pétro-Canada, et la société française Technip portant sur l'achat de la technologie française en matière de liquéfaction du gaz naturel à l'île Melville dans l'Arctique canadien. Comme le disait M. Barre

lui-même, "la signature de ce contrat est un témoignage de la volonté du Canada d'utiliser les possibilités technologiques et de diversification qui lui sont offertes par l'industrie française";

- relance de la coopération franco-canadienne dans l'ensemble des secteurs économique, scientifique et technique avec possibilités d'échanges fructueux dans les domaines de la fabrication de méthaniers, d'un brise-glace nucléaire, des télécommunications et de l'industrie du bois et de la pâte à papier.

Après la conférence de presse, M. et Mme Barre ont offert un déjeuner en l'honneur du premier ministre,

M. Trudeau, à l'ambassade de France, déjeuner qui fut suivi d'une promenade en traîneau sur le lac Dow hérissé de sculptures de glace à l'occasion du concours du "Bal de Neige".

M. Barre a reçu ensuite un doctorat *honoris causa* en sciences économiques de l'Université d'Ottawa, cérémonie au cours de laquelle il prononça un discours sur l'économie internationale.

Le soir, M. Trudeau offrait en l'honneur de son invité une réception et un dîner de gala pour quelque 200 personnes. C'est au cours de ce dîner que les deux premiers ministres prononcèrent les allocutions qui devaient définir les

nouveaux paramètres des relations franco-canadiennes.

Le lendemain, M. Barre avait un dernier entretien privé avec le premier ministre Trudeau, à la résidence de campagne de ce dernier au lac Mousseau, avant de s'envoler pour Montréal et Québec où il a poursuivi son séjour officiel en terre canadienne. M. et Mme Barre ont quitté le pays le 13 février.

Nouveaux accords franco-canadiens

La France et le Canada ont signé, le 9 février, trois accords portant respectivement sur la sécurité sociale, le transfèrement des détenus et la surveillance de

certains condamnés, l'extradition entre les deux pays.

Accord sur la sécurité sociale

L'Accord, qui relie les principaux programmes de sécurité sociale du Canada et de la France, permettra aux résidents des deux pays d'additionner les crédits accumulés dans chaque pays, pour être admissibles aux prestations de sécurité sociale de l'un ou des deux pays.

Avant l'entrée en vigueur de l'Accord, les deux parties doivent compléter les arrangements permettant de l'administrer, et les procédures prévues par la Constitution de chaque pays

pour sa mise en vigueur.

Le but de l'Accord est de protéger les ressortissants canadiens et français, advenant le transfert de leur résidence dans l'autre pays. Les programmes canadiens touchés par cet accord sont le Régime de pensions du Canada et le programme de la Sécurité de la vieillesse.

Les termes de l'Accord permettent en plus aux provinces de négocier des ententes avec la France en ce qui concerne les législations provinciales de sécurité sociale.

Accord sur le transfèrement des détenus
En vertu du nouvel accord, les délinquants qui le désirent pourront purger leur peine dans le pays dont ils sont citoyens. Le transfert des personnes qui font l'objet d'une sentence ne se fera que lorsque l'on aura épuisé tous les droits d'appel auprès des instances compétentes. Aucun transfert ne sera effectué sans le consentement de l'intéressé et l'approbation des deux pays.

Accord sur l'extradition
L'Accord remplacera et abrogera le Traité entre la Grande-Bretagne et la France pour la restitution mutuelle des criminels en fuite signé à Paris le 14 août 1876 modifié par les conventions signées à Paris le 13 février 1896 et le 17 octobre 1908. Le nouvel accord donne la liste des infractions pour lesquelles l'une des deux parties contractantes peut demander l'extradition d'un criminel fugitif trouvé dans le territoire de l'autre partie et les conditions en vertu desquelles un fugitif peut être livré.

1. MM. Barre et Trudeau discutant avec trois premiers ministres provinciaux. De gauche à droite: MM. Richard Hatfield (Nouveau-Brunswick), Allan Blakeney (Saskatchewan) et Bill Davis (Ontario).

2. Moment de détente à la campagne pour les deux premiers ministres.

3. M. Trudeau (à gauche) et Mme Barre accueillent des invités à un dîner de gala offert par le premier ministre canadien.

4. Le premier ministre français reçoit un doctorat honorifique de l'Université d'Ottawa.

5. Promenade en traîneau sur le canal Rideau.

6. M. Barre (à gauche) lors d'un entretien privé avec M. Trudeau.

7. M. Barre dépose une couronne devant le monument aux morts.

8. Lors de la signature de l'Accord franco-canadien sur la sécurité sociale, les deux premiers ministres, assis, et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, écoutent M. Olivier Stirn, secrétaire d'État auprès du ministre français des Affaires étrangères.

